

Veuhe. Mais, oubliant sa promesse, il contracta mariage avec la fille d'un sieur Michon, de Roanne, qui tenait dans cette ville une entreprise importante de voitures.

De là vint le différend. Aux reproches qui lui furent adressés par Laurent de la Veuhe, Lanchenu répondit par des injures violentes, proférées dans le propre domicile du prévôt des marchands.

Ce dernier dissimula son ressentiment; mais tout en attendant que Lanchenu eût terminé le recouvrement de ses taxes, il se promit de tirer vengeance de l'insulte qu'il avait reçue.

A cette époque, les voies de fait étaient encore assez fréquentes, et les plus grands seigneurs eux-mêmes ne se faisaient guère faute de bâtonner leurs laquais. Ce fut une vengeance de cette sorte que choisit le prévôt des marchands, et dont il confia l'exécution à huit hommes appartenant au corps des arquebusiers de la ville de Lyon. Le jour de l'Ascension 1666, à onze heures du matin, Lanchenu revenait ainsi, en carrosse, avec sa femme, de la chapelle de Saint-Roch, qui était située sur la colline de Saint-Just, quand ces huit arquebusiers, ayant la figure couverte d'un masque, l'arrêtèrent à la Quarantaine, et lui donnèrent tant de coups de bâton, qu'ils le laissèrent pour mort sur la place.

Cela fait, les auteurs de ces violences s'enfuirent, en traversant la Saône sur une barque, qui les déposa sur la rive gauche de la rivière.

Ces huit hommes, jeunes et vigoureux, ne durent, sans doute, guère ménager leurs coups, et ce n'est pas sans quelque raison que Laurent de la Veuhe soutint plus tard que ses ordres avaient été dépassés. Néanmoins, les blessures reçues par Lanchenu étaient loin d'être mortelles. Il en fut bientôt guéri, et l'on sait d'ailleurs qu'il ne mourut que neuf ans plus tard à Paris.

Quoi qu'il en soit, Lanchenu sut profiter habilement des circonstances pour rendre sa cause intéressante; car dans la plainte qu'il adressa au Conseil du roi, il soutint avoir été troublé, par ces violences, dans les recouvrements dont il avait été chargé au nom de Sa Majesté.

Cette prétention était discutable, car il paraît certain qu'à ce moment la perception des taxes, à laquelle il avait été préposé,